

## CAMPAGNE 2024

# Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA 2)

### Volet « Soutien au fonctionnement et à l'innovation »

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports du Finistère

Madame, Monsieur,

Le FDVA (Fonds pour le développement de la vie associative) finance le fonctionnement ou les projets innovants des associations. Ce financement s'adresse essentiellement aux petites et moyennes associations, tous secteurs confondus. Il comporte deux axes :

Axe 1 « Fonctionnement » : soutien global au projet associatif

Axe 2 « Innovation » : nouveaux projets innovants

Attention : nous vous recommandons de bien lire les documents et de ne pas attendre les derniers jours avant de déposer votre demande.

La demande de subvention est à compléter en ligne via

**Date limite de retour des dossiers de demande de soutien :  
20 mars 2024 à 23h59**

## FDVA 2 2024 Bretagne

### Les étapes et dates clés



**Nouveauté 2024 : une campagne étendue à 8 semaines**

## Les indispensables avant de déposer une demande :



Informations sur la campagne FDVA2 : <https://www.tibaymoz.fr/e1/d8/fdva>